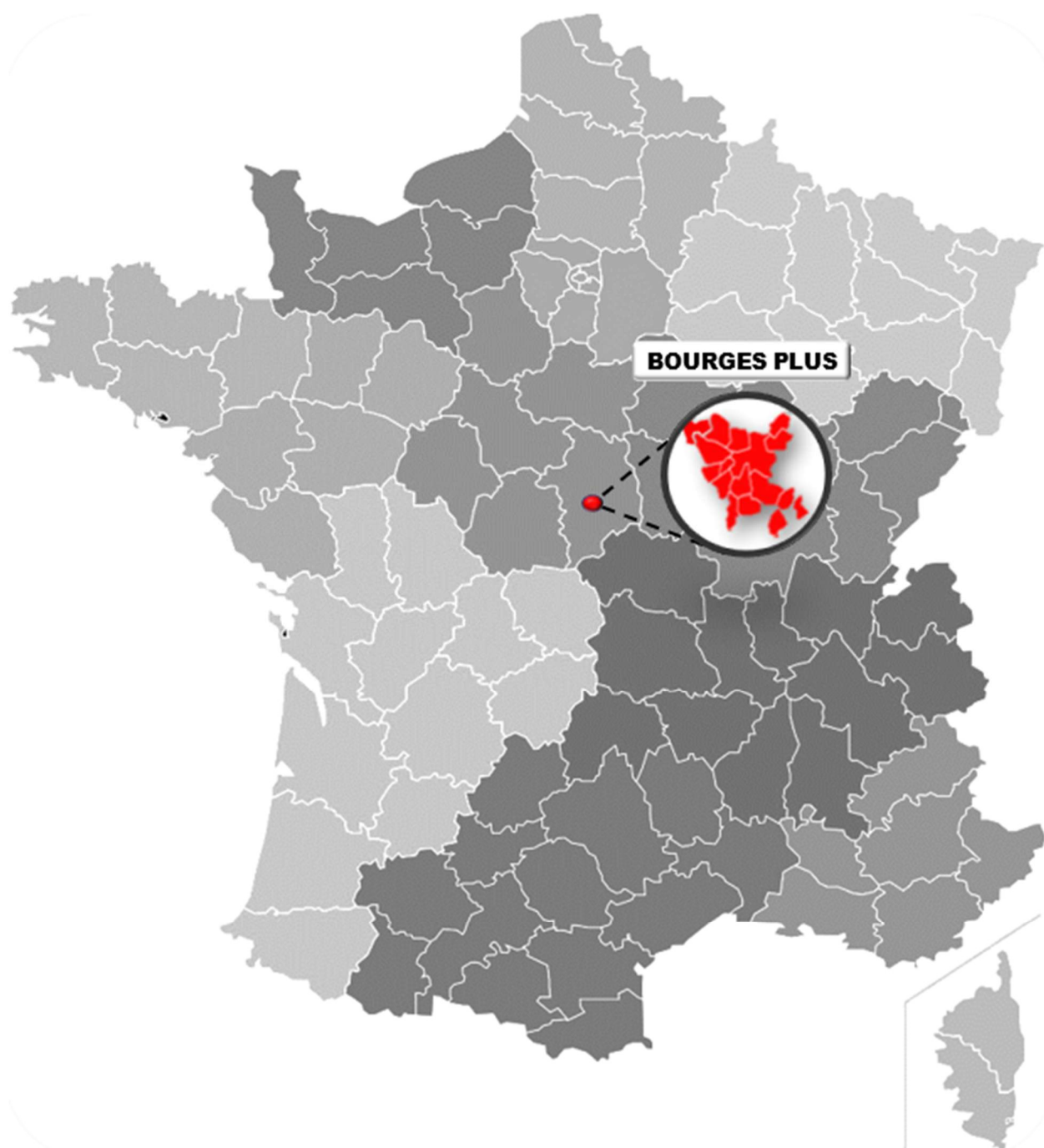


LES CHIFFRES

□□□ **CLES** □□□

DES FINANCES



EDITION 2026

LES PRINCIPALES COMPETENCES

- Développement économique, promotion du territoire
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des citoyens français itinérants
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Archéologie préventive
- Incendie et secours
- Développement de l'enseignement supérieur et de la formation
- Aménagement des réseaux cyclables et services vélo dans le cadre du plan vélo intercommunal
- Etablissement et exploitation des réseaux de communication électroniques
- Exploitation, entretien et aménagement d'ouvrages hydrauliques
- Constitution en centrale d'achat
- Ouvrages hydrauliques
- ...

DONNEES DE REFERENCE

EPCI à FPU

(Fiscalité Professionnelle Unique)

PRÉSIDENT :
M. Richard BOUDET

SUPERFICIE : 417 km²

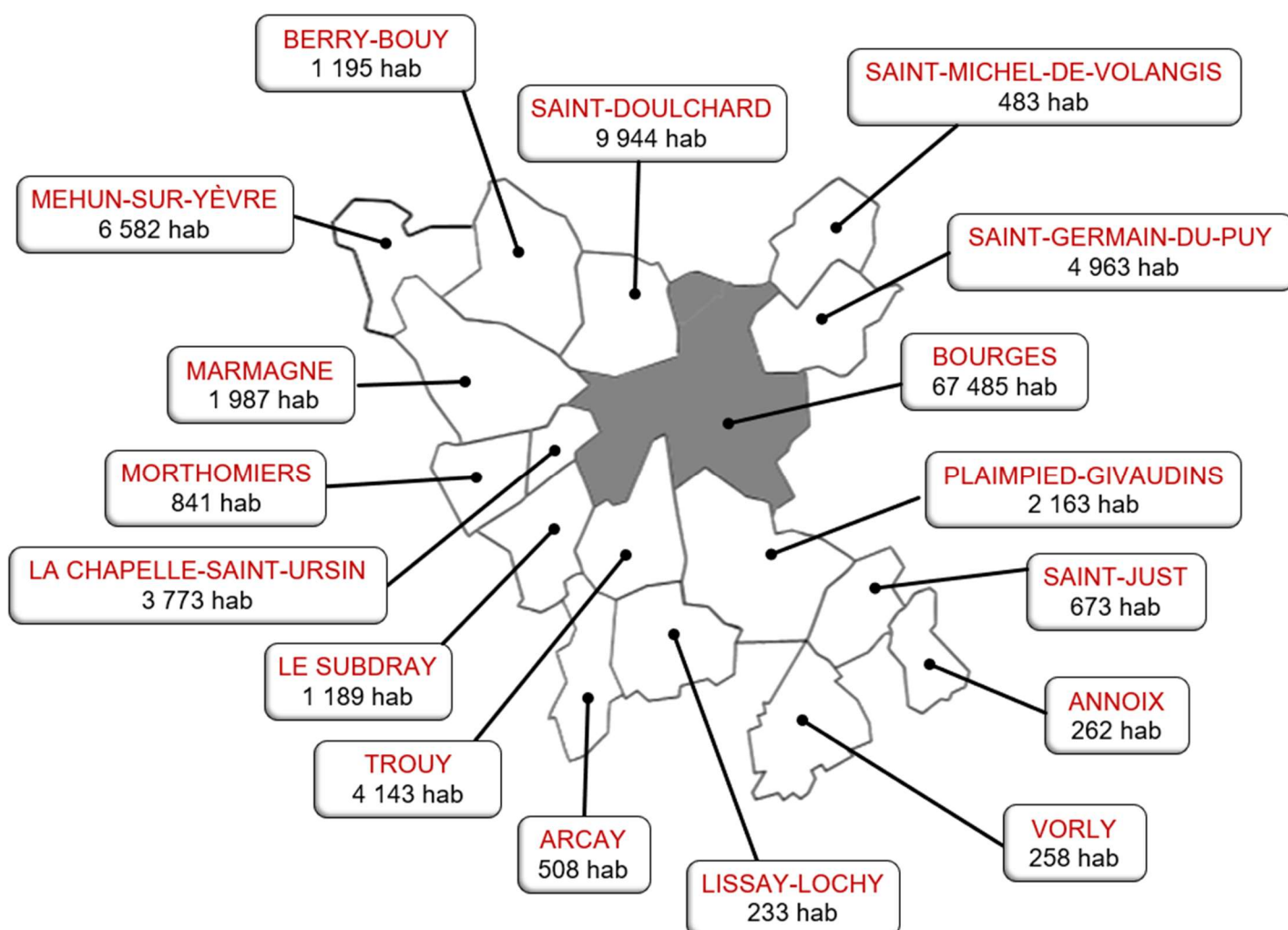
POTENTIEL FINANCIER AGRÉGÉ : 802 € / hab
(moyenne nationale = 749 € / hab)

REVENU MOYEN / HAB : 16 547 € / hab
(moyenne nationale = 17 766 € / hab)

POTENTIEL FISCAL : 554 €/hab
(moyenne nationale = 464 € / hab)

COEFFICIENT D'INTÉGRATION FISCALE 2025 : 37,55% (moyenne nationale = 39,88 %)

➔ **17 COMMUNES : 106 682 habitants** (Pop. DGF 2025)



LES RATIOS DU CFU 2025

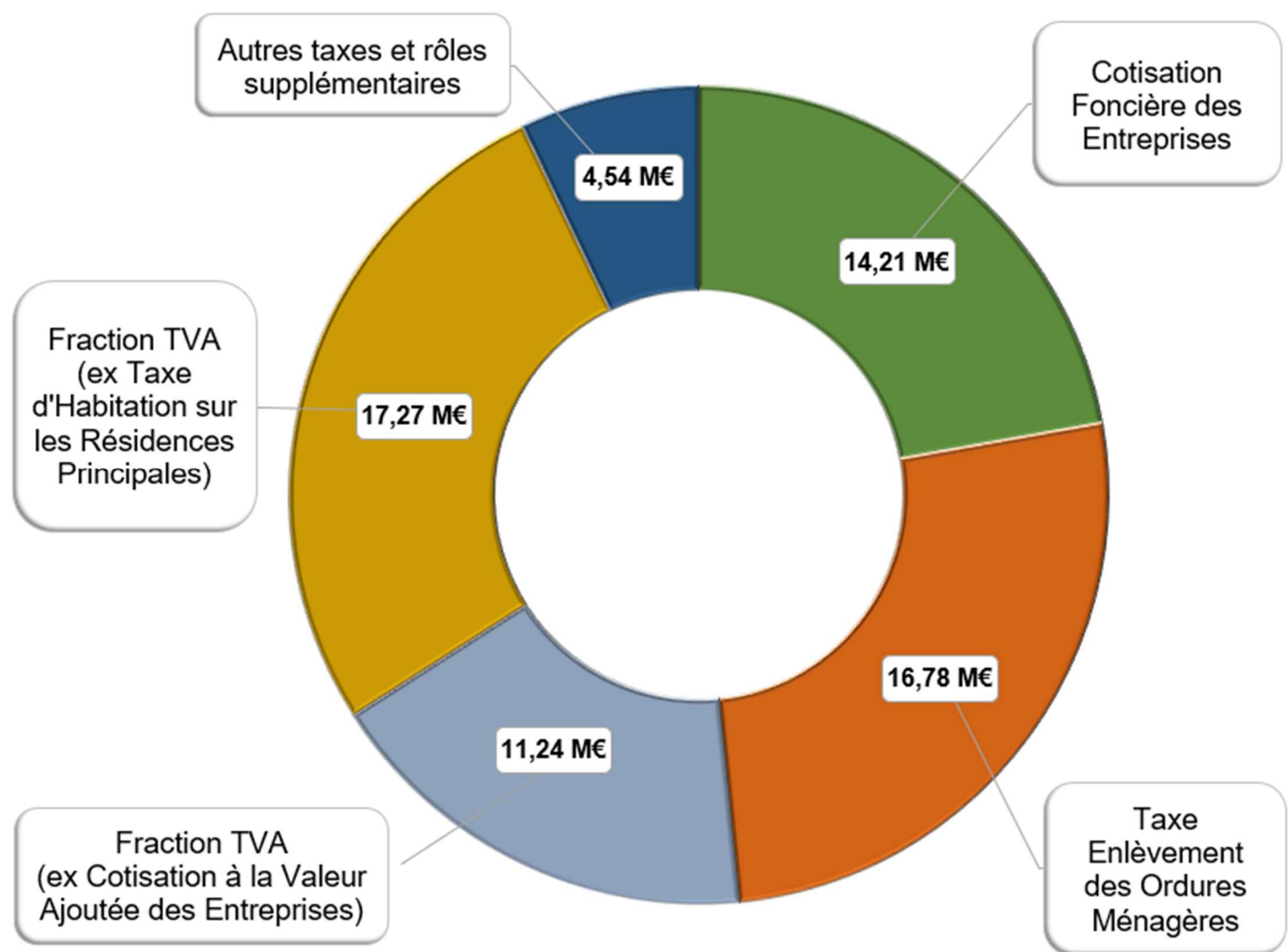
LIBELLES	UNITES	BUDGET PRINCIPAL SEUL 2025	MOYENNE NATIONALE 2024
1 - DRF / pop	€/hab	480 €	468 €
2 - Pdts impôts directs / pop	€/hab	178 €	194 €
2bis - Idem hors reversement de fiscalité	€/hab	-97 €	36 €
3 - RRF / pop	€/hab	578 €	571 €
4 - Dep eqpt brut (hors 204) / pop	€/hab	154 €	131 €
5 - Encours dette / pop	€/hab	212 €	383 €
6 - DGF / pop	€/hab	104 €	85 €
7 - Dep de personnel / DRF	% des DRF	40,12%	39,50%
8 - Indicateur (DRF + Rbt K) / RRF	% des RRF	84,80%	88,40%
9 - Dep eqpt / RRF	% des RRF	26,68%	22,90%
10 - Dette / RRF	% des RRF	36,77%	67,20%

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

(hors résultats antérieurs)

CFU 2025 En M€ (Millions d'euros)	BUDGET PRINCIPAL SEUL	CONSOLIDÉ AVEC TOUS LES BUDGETS ANNEXES
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	79,44	99,96
Dont dépenses de personnel (012)	20,26	29
Dont charges à caractère général (011)	18,53	26,67
Dont attributions de compensations	22,24	22,24
Dont charges financières	0,37	1,4
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	88,4	119,45
Dont Fiscalité (73)	64,04	64,04
Dont DGF	10,91	10,91
Dont produits vente eau (70)	0	13,71
Dont Produits redevance assainissement (70)	0	13,3
AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE 2025	8,96	19,49

FISCALITE 2025
en millions d'euros

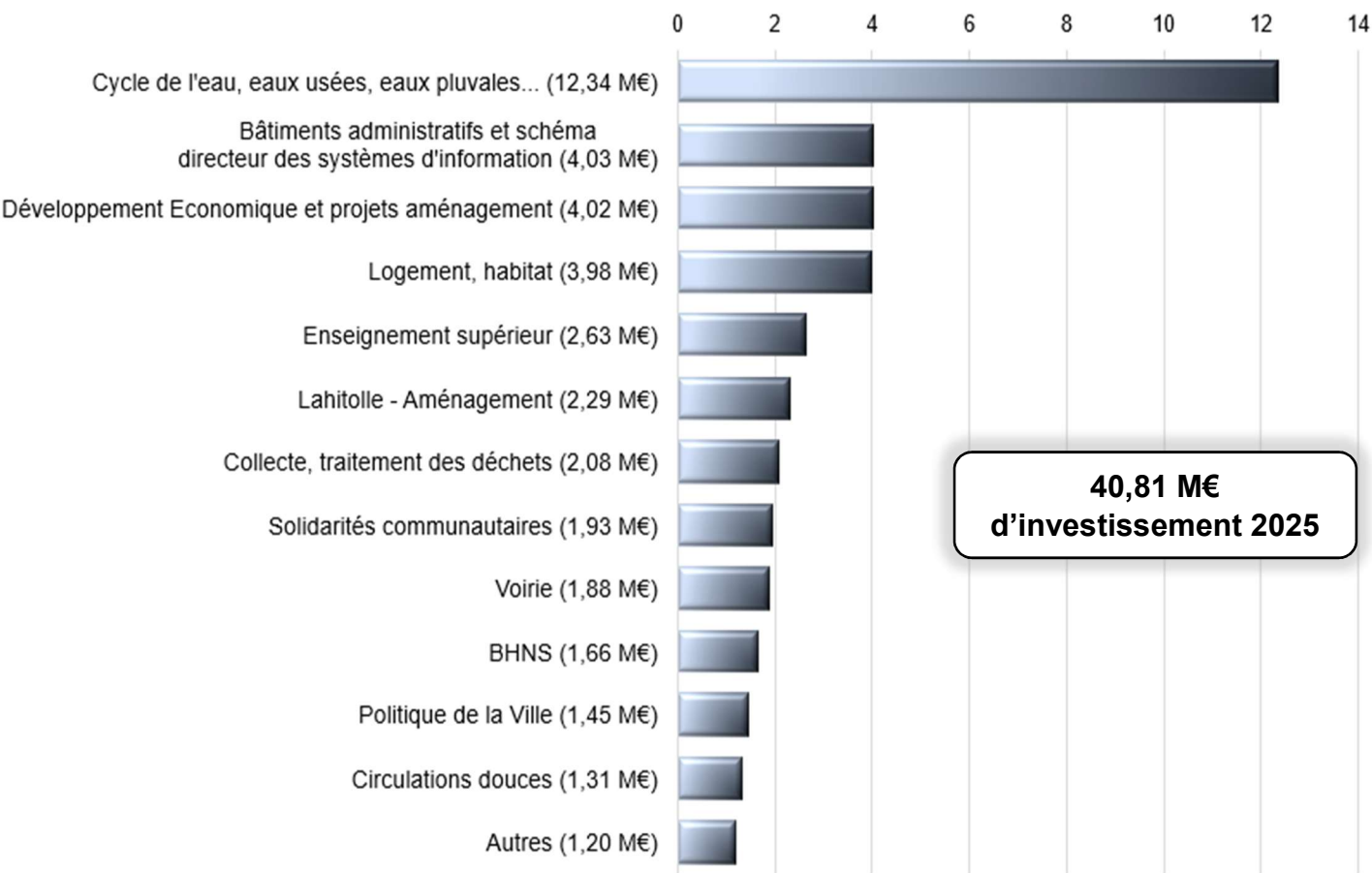


TAUX VOTES	
Cotisation Foncière des Entreprises	25,89%
Taxe Foncier Non Bâti	1,69%
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires	9,68%
Taxe Foncier Bâti	0%
Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères	10,45%

BUDGET D'INVESTISSEMENT

CFU 2025	BUDGET PRINCIPAL SEUL	CONSOLIDÉ AVEC TOUS LES BUDGETS ANNEXES
En M€ (Millions d'euros)		
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	29,81	45,24
Dépenses d'investissement hors dette	28,81	40,81
Remboursement de dette	1,0	4,43
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	20,71	26,25
Dont Subventions	10,24	11,62
Dont Cessions	1,27	1,93
Dont Emprunts	9,2	12,7
ENCOURS DE DETTE AU 31/12/2025	22,33	63,14
TAUX D'INTÉRÊT MOYEN AU 31/12/2025	2,42%	2,34%
ANNUITÉ DE DETTE 2025 (Intérêts + Capital)	1,37	5,83
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN NOMBRE D'ANNÉES D'ÉPARGNE BRUTE	2,5	3,0

LA DESTINATION DES INVESTISSEMENTS 2025



FOCUS SUR LE SPIC
(Services publics industriels et commerciaux)

Tarification 2026 du M3 en € TTC

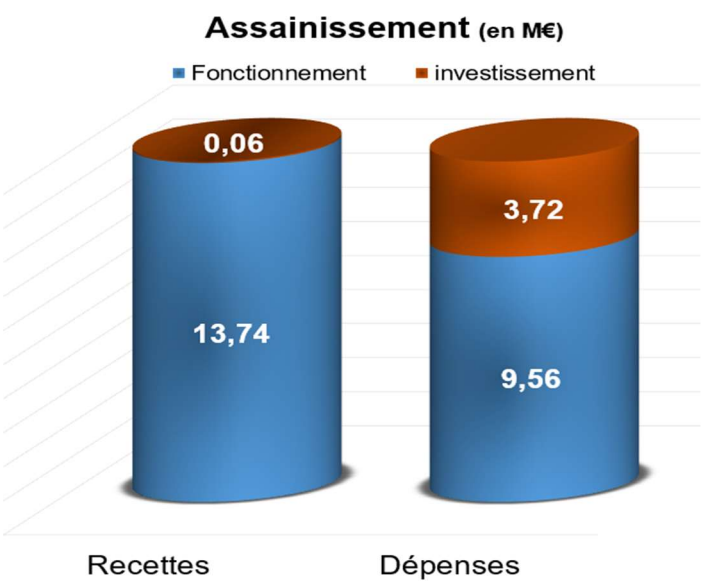
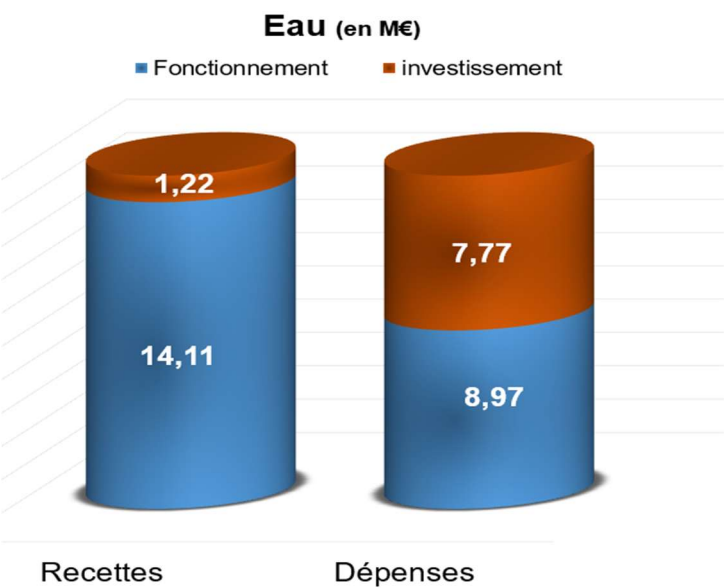


EAU
2,45 €/M₃

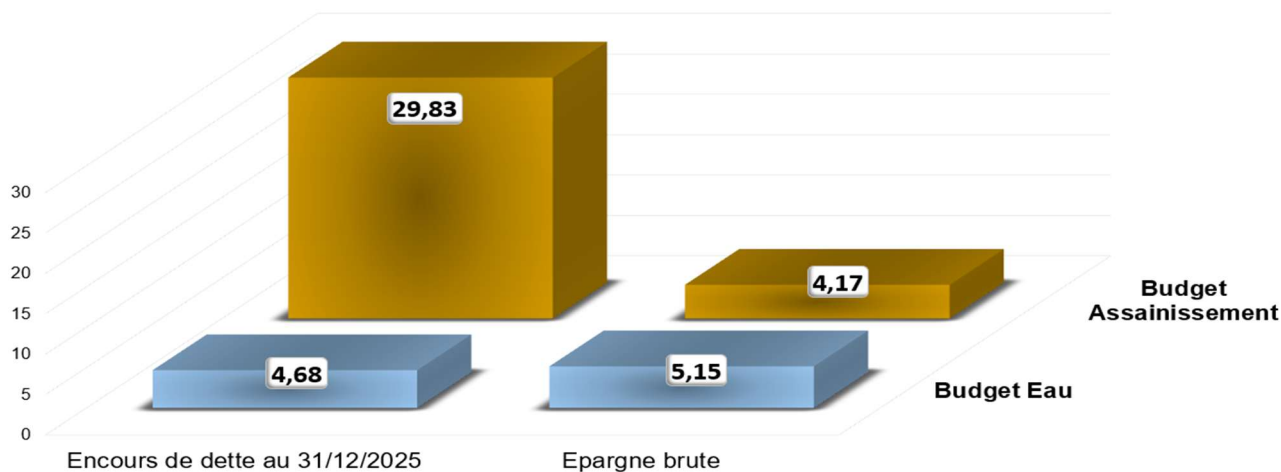


ASSAINISSEMENT
2,64 €/M₃

CFU 2025 - Eau et Assainissement (en M€)



Encours de la dette au 31/12/2025 Eau et Assainissement (en M€)



LEXIQUE DES TERMES EMPLOYÉS

- ❑ **ATTRIBUTION DE COMPENSATION** : Flux financier entre l'EPCI et les communes, correspondant au solde entre la fiscalité économique perçue par l'EPCI et les charges nettes transférées par les communes. Bourges Plus reverse ainsi aux communes la part excédentaire des ressources qui lui ont été transférées.
- ❑ **BP (BUDGET PRIMITIF)** : Premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine les recettes attendues.
- ❑ **C.F.U.** : le Compte Financier Unique est un document financier commun à l'ordonnateur et au comptable qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.
- ❑ **CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT** : Indicateur permettant d'apprécier la capacité à rembourser la dette avec la seule épargne brute.
- ❑ **CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL** : Ensemble des charges de fonctionnement correspondant aux fournitures et prestation de services.
- ❑ **COEFFICIENT D'INTÉGRATION FISCALE (CIF)** : Indicateur du niveau de compétences exercées par l'EPCI pour le compte des communes membres : il correspond au rapport entre les produits fiscaux perçus par le seul EPCI et la totalité de la fiscalité perçue sur le territoire communes comprises.
- ❑ **DGF (DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT)** : Principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales.
Pour Bourges Plus, elle comprend 2 composantes : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation. La population, le CIF et le potentiel fiscal constituent des critères de calcul de la dotation d'intercommunalité.
- ❑ **DRF** : Dépenses réelles de fonctionnement = charges d'exploitation
- ❑ **EPARGNE BRUTE** : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice ; elle est affectée prioritairement au remboursement de la dette, et contribue au financement des investissements. Appelée aussi Autofinancement dans le présent document.
- ❑ **EPCI (ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE)** : La Communauté d'Agglomération de Bourges est un EPCI.
- ❑ **FDR (FONDS DE ROULEMENT)** : Somme des excédents définitifs que la collectivité a dégagé au cours du temps.
- ❑ **POTENTIEL FINANCIER** : Indicateur de richesse potentielle d'une collectivité prenant en compte les ressources fiscales et les dotations versées par l'Etat. Le potentiel financier agrégé est l'indicateur élargi intégrant les communes membres.
- ❑ **REPORTS = RESTES À RÉALISER** : Crédits engagés sur un exercice dont la réalisation intervient lors d'un exercice ultérieur.
- ❑ **RRF** : Recettes réelles de fonctionnement = produits d'exploitation
- ❑ **SPIC (SERVICES PUBLICS À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL)** Les budgets de l'eau et de l'assainissement sont des SPIC. Leur particularité est de devoir s'équilibrer par les seuls produits issus de leur exploitation (produits facturés).

